

TERRITOIRES
DU
RUANDA-URUNDI

N° 167/P.I.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

Réponse au n° 976/P.I.
du 6 avril 1938

16 ANNEXE S

OBJET :
Chefs de province.-

Ruhengeri, le 12 mai 1938

*N. le Pour les renseignements
qui l'ont été de...*



Monsieur le Résident,

En réponse à votre lettre émarginée, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en un seul exemplaire les renseignements concernant les chefs de province de Ruhengeri.

Il n'est fourni en une seule copie que sur votre demande, les lettres P.I. devant généralement être fournies en double.

Monsieur le Gouverneur est avisé de l'envoi par moi des renseignements, au Révérend Frère Directeur du Groupe Scolaire à ASTRIDA. *Mon travail sur feuille simple était terminé, lorsque je reçus le 12 mai 1938, les imprimés concernant ces renseignements.*

L'Administrateur territorial
D. Vauthier

A Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.

====

Territoires du Ruanda-Urundi.
Résidence du Ruanda.-

Kigali, le 6 avril 1938.-

SECRETARIAT.-

N° 976/ P.I.

Objet :
Chefs de province .-

266/PII
14/4/38

Monsieur l'Administrateur Territorial,

Je vous serais obligé de me faire tenir une copie des renseignements que vous êtes invité à fournir au Révérend Frère Directeur du Groupe Scolaire suite à la lettre n° II66 du 1er avril 1938 de M^r. le Gouv. des Territoires .-

Le Résident du Ruanda
M. Simon,

M. Simon

A Monsieur l'Administrateur Territorial

Kigali-Nyanza-Astrida-Shangugu-Kisenyi-Ruhengeri-Biuraba-Kibungu.-